



## **ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CHATS LIBRES ET ABANDONNES DE FRESNES**

---

Association loi 1901 créée en 1997  
reconnue d'intérêt général  
Web : [www.refuge-asclaf.fr](http://www.refuge-asclaf.fr) - Mail : [contact@refuge-asclaf.fr](mailto:contact@refuge-asclaf.fr)

Siège social :  
7 Rue Julien Chailloux – 94260 Fresnes  
Téléphone : 07 83 63 21 60

### **PROCES VERBAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **LE 4 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 4 juin, à quinze heures, au Centre Henri Thellier, sis 18 rue Auguste Daix 94260 Fresnes, se sont réunis les adhérents de l'association ASCLAF.

Il a été constaté sur la liste d'émargements que 26 adhérents étaient présents et 35 représentés ; aucun quorum n'étant nécessaire, les adhérents présents et représentés peuvent délibérer valablement. L'Assemblée est présidée par Madame HELIN Dominique en qualité de présidente en exercice de l'ASCLAF.

Étaient présents les membres du conseil d'administration suivants :

- Mme Dominique HELIN, Présidente
- Mme Nicole VALLADEAU, Secrétaire
- Mme Frédérique DESPLANQUES, Trésorière
- Mme Carole MAURO

Était absente :

- Mme Evelyne DUBIEL, Référente placement

La présidente ouvre la séance à 15 heures en souhaitant la bienvenue aux adhérents et bénévoles, rappelant combien leur aide est précieuse et indispensable à la continuité de l'ASCLAF ainsi qu'au fonctionnement du refuge Madame Dominique HELIN tient particulièrement à remercier le travail et l'investissement des bénévoles pour l'évolution du refuge.

Elle présente l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement et Election des membres du Conseil d'Administration
- Compte-rendu moral 2021 et bilan financier 2021
- Projets pour 2022.

## **1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour :**

### **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Après plus de dix ans au sein de l'Association, Mme Evelyne DUBIEL a démissionné de son poste.

Nous tenons à remercier Mme DUBIEL pour son implication et toutes les actions menées tout au long de ces années pour le bien-être de nos petits protégés.

Madame Carole MAURO, nous informe de sa démission au sein du Conseil d'Administration et nous fait part de sa volonté de continuer à œuvrer en tant que bénévole au sein du refuge

Nous remercions Mme Carole MAURO pour son engagement et ses actions réalisées au sein de l'ASCLAF.

Le mandat de 2 ans des membres du Conseil d'Administration prenant fin, l'élection du nouveau Conseil d'Administration se déroule conformément à l'Article 5 des Statuts de l'Association et de l'Article 8 du Règlement Intérieur de l'ASCLAF.

Se représentent : Mesdames Frédérique DESPLANQUES, Dominique HELIN et Nicole VALLADEAU

Se présentent : Mesdames Anissa ASSAD, Angélique FARDE, Laurette PERNOT et Sophie PUSTELNICK.

*Celles-ci officient déjà au sein de l'ASCLAF sur diverses activités.*

Suite aux votes des membres présents et représentés Mesdames Frédérique DESPLANQUES et Nicole VALLADEAU sont élues avec 59 voix, Madame Dominique HELIN élue avec 52 voix, Mesdames Angélique FARDE et Laurette PERNOT sont élues avec 49 voix et Madame Anissa ASSAD avec 43 voix.

De ce fait la constitution du Conseil d'Administration est, à compter de ce jour, la suivante :

Madame ASSAD Anissa,  
Madame DESPLANQUES Frédérique,  
Madame FARDE Angélique,  
Madame HELIN Dominique,  
Madame PERNOT Laurette,  
Madame VALLADEAU Nicole.

## **2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :**

### **Le compte rendu moral 2021**

Madame VALLADEAU nous rapporte que les interventions réalisées en cette année 2021 par les bénévoles de l'Association, sont en constante augmentation :

- 346 stérilisations ont été réalisées dont 20% de chats libres,
- 278 chats ont été adoptés (136 femelles/142 males) dont 170 chatons et 108 adultes
- 25 chats sont au parrainage (non adoptables) Nous remercions tous les parrains et marraines pour leurs dons au profit de nos résidents permanents

Comme les années précédentes, tout ceci n'a pu être réalisé que grâce au soutien financier (adhésions et dons) de tous les membres ainsi qu'à l'effort collectif de tous nos bénévoles et familles d'accueil sans lesquels l'ASCLAF ne pourrait continuer à fonctionner.

Remerciement est fait à la municipalité de Fresnes pour la mise à disposition du terrain, de la maison et de bien d'autres services ainsi que les communes voisines donnant des subventions.

Les interventions de l'ASCLAF ont été à nouveau très variées tout au long de l'année 2021 et nous continuons d'enregistrer un grand nombre d'abandons. Nous sommes intervenus sur la commune de Fresnes mais aussi celles de Chevilly Larue, L'Hay les Roses, Rungis et d'autres communes limitrophes.

Il est rappelé que les frais vétérinaires engagés pour la stérilisation des chats libres restent à la charge de l'association, la plupart de ces chats étant trop sauvages pour être adoptés.

L'association a toujours un grand besoin de bénévoles pour aider à l'entretien du refuge, mais aussi de familles d'accueil qui accepteraient d'accueillir des chatons ou chats ayant besoin de soins particuliers le temps de leur trouver un foyer ou le temps de leur convalescence. A ce jour, l'ASCLAF compte environ une quinzaine de familles d'accueil.

*Le compte rendu moral 2021 a été approuvé à l'unanimité.*

## Le compte rendu financier 2021

La Présidente donne la parole à la Trésorière qui nous donne le bilan suivant :

### RECETTES 2021

PARTICIPATION	ADHESIONS	SUBVENTIONS	DONS	TOTAL ANNUEL
56.667,90	11.170,00	8.800,00	39.294,17	<b>115.932,07</b>

### DEPENSES 2021

NOURRITURE	FRAIS DIVERS	PTT	VETERINAIRES	TOTAL ANNUEL
8.624,84	17.521,86	591,18	89.513,81	<b>116 251,69</b>

*Le bilan financier a été présenté à l'ensemble des membres présents et approuvé à l'unanimité.*

### **3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :**

#### Projets pour 2022

La présidente nous détaille les projets pour 2022 :

Poursuivre notre action d'aide aux chats libres, maltraités ou abandonnés afin d'aviser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la cause animale.

Poursuivre le partenariat avec la commune de Rungis pour la mise en place de 2 CHATIPIS afin de mettre en sécurité et loger plus d'une quarantaine de chats libres sur cette commune. Essayer d'installer d'autres CHATIPIS au sein des communes sur lesquelles nous intervenons.

Continuer d'informer de la nécessité de stériliser les chats afin d'éviter une trop grande prolifération suivie inévitablement d'une grande misère animale.

Continuer l'amélioration de l'habitat pour le bien être des chats du refuge par la réalisation de travaux (rafraichissement des peintures, entretien du terrain, rangement, ....)

En cas de non reconduction de notre convention, essayer avec l'aide de la ville de Fresnes, que le refuge reste sur Fresnes ; Endroit où il a été créé. Si le refuge déménage, prévoir le meilleur aménagement possible des locaux.

*Les actions et projets pour 2022 ont été approuvés à l'unanimité.*

Ce présent Procès-Verbal a été établi, en 3 exemplaires, pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Fresnes, le 09/06/2022

  
La Présidente  
Mme Dominique HELIN

  
La secrétaire de séance  
Mme Frédérique DESPLANQUES